

COMPTE RENDU DU 17/04/2024

Etaient Présents :

BARBASON Franck - BUVRY Nathalie - DARDART Perrine - LEBOURCQ Patrick - ROBERT Damien- CHESNAIS Gontran - LAURENT Stéphanie - Robert Jean - MAZY Frédéric - Pascal Lion

Etaient absents :

Formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire : BARBASON Franck

- ORDRE DU JOUR

1. LIBRE REVISION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATIONS 2024
2. CHOIX ILLUMINATION DE NOËL
3. PREPARATION ANIMATION DU VILLAGE ET DES FETES (A VOS IDEES)
4. REFLEXION SUITE A L'ETUDE TROTTOIRS ADICA
5. REFECTON ROUTE DU MOULIN

1 LIBRE REVISION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATIONS 2024

Le Maire expose au conseil municipal que depuis 2016 et le passage en fiscalité professionnelle unique, la commune perçoit une attribution de compensation dû au transfert vers la Champagne Picarde.

La Champagne picarde à délibéré le 26 février 2024 sur le montant des attributions de compensation librement révisées.

Pour 2024 le montant de l'attribution de compensation pour la commune s'élève à – 16 409€

10 VOIX POUR

2 CHOIX ILLUMINATION DE NOËL

Mr LION Pascal a présenté 4 devis comportant plusieurs modèles d'illumination au conseil municipal afin de pouvoir procéder à une sélection définitive.

La sélection définitive est le devis Decolum d'un montant de 682.20 € comprenant 3 illuminations avec télécommandes :

- Boreal rose
- Duo ruban
- Flocon

10 VOIX POUR

3 PREPARATION ANIMATION DU VILLAGE ET DES FETES (A VOS IDEES)

Suite à la mise en sommeil du comité des fêtes, la Mairie a décidé de reprendre les animations du village soit :

- La fêtes des voisin (31 mai), responsable de l'organisation Franck BARBASON et Gontrand CHESNAIS
- 14 Juillet, responsable Perrine DARDART et Pascal LION
- Halloween (2 novembre 24) responsable Mr et Mme MAZY et Jean ROBERT
- Noël de la commune (15/12/2024 à la salle de Condé sur Suipe) responsable Stéphanie LAURENT et Patrick LEBOURCQ

10 VOIX POUR

4 REFLEXION SUITE A L'ETUDE TROTTOIRS ADICA

1^{ère} discussion sur le projet présenté par l'ADICA. Le conseil décide de convoquer l'ADICA et la commission bâtiments pour approfondir. La 1^{ère} estimation du coût laissa apparaître une dépense de 181 318 €. Le conseil décide de continuer à étudier et ne lancera le projet qu'en fonction des subventions possibles.

10 VOIX POUR

5 REFECTION ROUTE DU MOULIN

Le Conseil décide de donner la priorité à ce projet avant celui des trottoirs, le 1^{er} devis laisse apparaître un coût de 44 774 € pour 400 mètres. Le conseil décide de demander d'autres devis en vu de présenter des dossiers de demandes de subventions

10 VOIX POUR